Envoyé en préfecture le 17/05/2024

Reçu en préfecture le 17/05/2024

Publié le

ID: 023-222309627-20240506-CP2024088-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 3 MAI 2024

DELIBERATION N°CP2024-05/4/28 DOSSIER N°6273

AIDE A LA MOBILITÉ POUR UN SÉJOUR OU STAGE D'ÉTUDES A L'ÉTRANGER - 2023/2024

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Jérémie SAUTY à Valérie SIMONET

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges

RAPPORTEUR: Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : AIDE A LA MOBILITÉ POUR UN SÉJOUR OU STAGE D'ÉTUDES A L'ÉTRANGER - 2023/2024

La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération du 23 juin 2023 n°CD2023-06/3/26, adoptant le règlement d'aides ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2024-05/4/28 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Envoyé en préfecture le 17/05/2024 Reçu en préfecture le 17/05/2024 Publié le

ID: 023-222309627-20240506-CP2024088-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ.

Décide d'attribuer les aides suivantes d'un montant total de 2 390 € conformément au règlement des aides à la mobilité pour un séjour ou stage d'études à l'étranger destiné aux étudiants, collégiens, lycéens et apprentis:

NOM	COMMUNE	ÉTUDES SUIVIES	LIEU DU SÉJOUR	DATES DU SÉJOUR	MONTANT
L.	AHUN	Master 1 Biodiversité Écologie Evolution – Muséum national d'histoire naturelle – Paris	Université de Dschang – Cameroun	22/02/2024 au 25/07/2024	650 €
M.	ST GEORGES LA POUGE	Licence 2 Langues étrangères appliquées Anglais – Espagnol – Faculté des lettres et sciences humaines – Limoges	Université d'Extremadura – Badajoz – Espagne	12/09/2023 au 05/07/2024	1 260 €
S.	GUERET	Ingénieur en génie des procédés et bioprocédés – Ecole polytechnique de l'université de Nantes	Université de Tsukuba – Japon	20/05/2024 au 15/09/2024	480 €

Cette aide est destinée à faciliter la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur, des lycéens et des collégiens, élèves et apprentis de la formation professionnelle inscrits dans des cursus au cours desquels des séjours ou stages d'études à l'étranger sont prévus.

Une annexe confidentielle reprenant les coordonnées des bénéficiaires est jointe à la présente délibération.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le Budget départemental au chapitre 65 fonction 428 - article 65131.

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET